



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



République Tunisienne



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Monastir

Consultation

N° : 01/ERASMUS-BIOTECH/2023

Dans Le Cadre Du Projet

«Erasmus+ Biotech Tunisia N°610246-EPP-1-2019-1»

Acquisition De Matériel Scientifique

Au Profit de

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir



CAHIER DE CHARGE ADMINISTRATIVE PARTICULIERE

1- OBJET

Dans le cadre du projet Erasmus+ Biotech Tunisia N°610246-EPP-1-2019-1

L'université de Monastir se propose de lancer une consultation pour l'acquisition de Matériel scientifique.

Cette consultation est non assujettie à la TVA et elle se compose de 3 articles comme suit :

Article	Quantité
<i>Centrifugeuse de paillasse réfrigérée</i>	01

2- PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres préparées par le soumissionnaire doivent être présentées obligatoirement en deux parties distinctes, offre technique et offre financière, mises dans des enveloppes séparées et cachetées, insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme portant l'adresse de l'Université de Monastir. Chaque partie comprendra les documents ci-après :

A – DOSSIER ADMINISTRATIVE

Ordre	Section
1	<i>Situation fiscale régularisé</i>
2	<i>Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S.</i>
3	<i>Registre National des Entreprises – RNE</i>

B - OFFRE TECHNIQUE

Aucune pièce de l'enveloppe technique ne doit porter, sous peine de nullité, d'indications sur le coût d'un ou de plusieurs éléments de l'offre correspondante.

Le dossier technique devra être composé des sections suivantes, dans l'ordre indiqué :

Ordre	Section
1	<i>Le Cahier des charges signé avec la mention "Lu et approuvé"; chaque page doit être paraphée avec cachet humide du soumissionnaire à l'appui</i>
2	<i>Formulaire de réponse rempli et les prospectus techniques des produits proposés.</i>
3	<i>Certificats aux normes européennes (CE et autres)</i>

C - OFFRE FINANCIERE

L'offre financière comprendra les documents ci-après :

Ordre	Section
1	<i>l'offre financière conformément à la soumission. (Annexe 1)</i>
2	<i>l'offre financière conformément aux bordereaux des prix. (Annexe 2)</i>

3- CRITERES D'EVALUATION

La commission de dépouillement procédera dans une première étape, à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la plus basse et propose de lui attribuer la consultation en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si ladite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

4- DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent être envoyées par la poste et recommandée ou par rapide-poste ou déposée directement au Bureau d'Ordre de l'Université de Monastir contre récépissé, L'enveloppe extérieure devra porter la mention



« NEPAS OUVRIER »
« Consultation N° 01/ERASMUS-BIOTECH/2023 »
« Acquisition de matériel Scientifique dans le cadre du Projet Erasmus+ Biotech Tunisia »
Université de Monastir
Avenue Taher Haddad BP 56 Monastir 5000 Tunisie.

La date limite de réception des offres est fixée au **15 Aout 2023**. Le cachet du bureau d'ordre de l'université de Monastir faisant foi.

5- LIVRAISON

Les délais de livraison du matériel sont fixés à 120 jours.

La vérification et le contrôle technique seront assurés par l'équipe technique de l'université de Monastir et en présence du soumissionnaire ou de son représentant.

Pour toute livraison non-conforme aux prescriptions de la consultation, l'université Monastir pourra au préalable mettre en demeure le fournisseur par simple lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax.

Le fournisseur est tenu de remplacer les articles jugés non conformes dans un délai ne dépassant pas sept jours (07 jours), à compter de la date de mis en demeure.

6- GARANTIE

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai de Douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire du matériel ou produits (installés et mis en marche). Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement.

Le fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution du marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

7- RETENUE DE GARANTIE

Une retenue de garantie égale à dix pour cent (10%) du montant du marché éventuel sera prélevée sur le paiement à effectuer, en garantie de la bonne exécution du marché et du recouvrement des sommes dont le titulaire du marché éventuel serait reconnu débiteur au titre dudit marché.

La retenue de garantie ne sera payée au titulaire du marché qu'après la réception définitive du matériel ou produits suite à l'expiration du délai de garantie mentionné ci-dessus et lorsqu'il aura justifié de l'accomplissement de toutes les obligations consécutives au marché.

8- MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement de la consultation s'effectuera conformément à la réglementation relative aux marchés publics et conformément aux conditions suivantes :

Livraison de matériel.

PV de réception provisoire signée par les deux parties.

90% de du montant sera payée après la signature du PV de réception provisoire.

9- PENALITES DE RETARD

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, apporté dans la livraison, l'installation ou l'essai sur site et la mise en marche du matériel ou produits commandés, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1‰) par jour de retard sur la valeur totale du Lot, et ce à partir du jour de l'expiration du délai d'exécution.

Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder dix pour cent (5%) de la valeur totale du marché éventuel.



CAHIER DE CHARGE TECHNIQUE PARTICULIERE

Qté	Caractéristiques minimales exigés	Item
01	<p style="text-align: center;"><u>Centrifugeuse de paillasse réfrigérée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrifugeuse de paillasse universelle - Plage de vitesses atteignant 18.000 tr/min - Capacité maximale : 4 x 400 ml - Commande Spincontrol S conviviale - Affichage TFT particulièrement grand - 60 programmes n Indicateur de progression - Refroidissement à haute performance - Plage de réglage de température : -20 °C à +40 °C - Fonction de refroidissement rapide «Rapid Temp » - Refroidissement du rotor également possible à l'arrêt - Faible niveau de bruit - Identification automatique du rotor - Moteur à induction sans maintenance - Verrouillage de couvercle motorisé - Surveillance automatique du balourd - Surveillance de la durée de vie du rotor pour un degré de sécurité élevé - Tambour en acier inoxydable facile à nettoyer - Hublot dans le couvercle pour le contrôle externe de la vitesse - Fabriquée en conformité avec la norme internationale EN 61010-2-020 <p><u>Livrée avec :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rotor à angle fixe, Capacité : 12 x 15 ml conique, Vitesse max. : 13.500 tr/min, FCR max. :20.172 x g, À biosécurité avec couvercle en aluminium, Angle: 25°. - Rotor à angle fixe, Capacité: 6 x 50 ml conique, Vitesse max.: 14.500 tr/min, FCR max. :22.096 x g, À biosécurité avec couvercle en aluminium, Angle : 25°. 	1

..... Le/...../.....

Le prestataire
(Date et signature)



République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Monastir

Erasmus+ Biotech

N°610246-EPP-1-2019-1

Lettre de soumission

Je soussigné
En qualité de :
Dénomination de la société
Adresse
Téléphone Fax
Registre de commerce N°
Affiliation à la CNSS N°
Domiciliation bancaire
CCBN°

La présente soumission est valable pour une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions de cette présente Consultation N°01-ERASMUS-BIOTECH-2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessous sont exacts.

Le montant total de ma soumission en toutes lettres et en chiffres

En chiffres:

.....

En toutes lettres:

.....

.....

..... Le/...../.....

Le prestataire

(Date et signature)



République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Monastir
Erasmus+ Biotech
N°610246-EPP-1-2019-1

Bordereau des prix

Désignation	Qté	Montant Unitaire HT	Montant Total HT
<i>Centrifugeuse de paillasse réfrigérée</i>	01
Total :		

Arrêté le présent bordereau à la somme de :

.....
.....

..... Le/...../.....

*Le prestataire
(Date et signature)*